

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 DECEMBRE 2013

DÉLIBÉRATION N°13/081

**ADOPTION DE L'ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2014 et du
BUDGET PRIMITIF 2014**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- Vu le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- Vu le Décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu le rapport présenté par le Directeur de l'EPORA,

Sur proposition du Président,

- ♦ Adopte les documents budgétaires suivants :

↳ selon la présentation issue de la réglementation applicable antérieurement au décret du 7 novembre 2012 :

1. M951 Annexe 1 – Tableau budgétaire n°1 :

État prévisionnel des recettes et des dépenses réelles (hors écritures d'ordre) pour un montant de recettes de 58 387 327 € et un montant de dépenses de 59 590 513 €.

2. M951 Annexe 1 – Tableau budgétaire n°2 :

État prévisionnel des recettes et des dépenses / Compte de résultat prévisionnel (y compris écritures d'ordre) – Budget 2014 et comparatifs

3. M951 Annexe 1 – Tableau budgétaire n°3 :

État prévisionnel des recettes et des dépenses / Compte de résultat prévisionnel – Budget 2014 ventilé entre services communs et portage foncier

4. M951 Annexe 1 – Tableau budgétaire n°4 :

État prévisionnel des recettes et des dépenses / Capacité d'autofinancement

5. M951 Annexe 1 – Tableau budgétaire n°5 :

État prévisionnel des recettes et des dépenses - Tableau de financement/ trésorerie

6. M951 Annexe 2 – Tableau budgétaire n°2 :

Tableau des effectifs et de leur évolution

↗ selon la présentation issue du décret du 7 novembre 2012 sur la Gestion budgétaire et comptable publique :

1. Tableau 1 - Budget 2014

– **Compte de résultat prévisionnel agrégé :**

Compte de résultat prévisionnel (hors écritures d'ordre) pour un montant de produits de 44 954 753 € et un montant de charges de 57.174.247 €.

– **Tableau de financement prévisionnel agrégé :**

Tableau de financement

2. Tableau 2 – Tableau des emplois :

Tableau des autorisations d'emploi

Le Directeur Général

Jean Guillet

Le Président du Conseil d'Administration

Georges ZIEGLER

10 Mars 2013

Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Guy LEVI